

Clermont-Ferrand, le 12 décembre 2013

COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN

REDUCTION DU CAPITAL

Annulation de 1 809 260 actions auto détenues

Conformément à la décision du Président de la Gérance en date du 9 décembre 2013 et faisant application de la deuxième résolution de l'assemblée générale du 17 mai 2013, Compagnie Générale des Etablissements Michelin a décidé de procéder à l'annulation de 1 809 260 actions auto détenues, soit 0,97% du nombre total de titres. La réduction de capital est effective le 12 décembre 2013.

A l'issue de cette réduction, le capital social a été réduit de 3 618 520 euros pour être ramené à 370 750 120 euros divisé en 185 375 060 actions.

Relations Investisseurs	Relations Presse
Valérie Magloire +33 (0) 1 78 76 45 37 +33 (0) 6 76 21 88 12 (mobile) valerie.magloire@fr.michelin.com	Corinne Meutey +33 (0) 1 78 76 45 27 +33 (0) 6 08 00 13 85 (mobile) corinne.meutey@fr.michelin.com
Matthieu Dewavrin +33 (0) 4 73 32 18 02 +33 (0) 6 71 14 17 05 (mobile) matthieu.dewavrin@fr.michelin.com	Actionnaires Individuels Jacques Engasser +33 (0) 4 73 98 59 08 jacques.engasser@fr.michelin.com

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres Michelin. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant Michelin, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des marchés financiers, également disponibles sur notre site Internet www.michelin.com. Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent document, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.

